

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 17 (1879)
Heft: 29

Artikel: Une soeur de charité
Autor: Poisle-Desgranges, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185283>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mais peut-être la Terre vivra-t-elle assez longtemps pour ne mourir qu'à l'extinction du Soleil. Notre sort serait toujours le même, ce serait toujours la mort par le froid ; mais il serait retardé à une plus longue échéance. »

Et l'auteur continue à démontrer que le Soleil s'éteindra, qu'il perd constamment une partie de sa chaleur, et que les taches qui le recouvrent ne peuvent guère être considérées que comme une manifestation du refroidissement. Puis il termine par les considérations suivantes :

« Alors le soleil, astre obscur mais encore chaud, électrique, et sans doute vaguement éclairé des clartés ondoyantes de l'aurore magnétique, sera un monde immense habité par des êtres étranges. Autour de lui continueront de tourner les tombes planétaires, jusqu'au jour où la république solaire sera tout entière rayée du livre de vie et disparaîtra pour laisser la place à d'autres systèmes de mondes, à d'autres soleils, à d'autres terres, à d'autres humanités, à d'autres âmes.

Telles sont les destinées de la Terre et de tous les mondes. Faut-il en conclure que, dans ses fins successives, l'univers ne sera plus un jour qu'un immense et noir tombeau ? Non : autrement, depuis l'éternité passée, il le serait déjà. Dieu a dû créer dès le premier instant de son existence, c'est-à-dire éternellement ; et il ne cessera pas de créer mondes et êtres ; autrement dit, les forces de la nature ne peuvent pas rester inactives. Les astres ressusciteront de leurs cendres. La rencontre des débris antiques fait jaillir de nouvelles flammes, et la transformation du mouvement en chaleur recrée des nébuleuses et des mondes. La mort universelle ne régnera jamais. »



Une sœur de charité.

Elle avait le visage pâle;
Ses yeux reflétaient la candeur;
Ses dents brillaient comme l'opalé,
Et rien n'égalait leur blancheur.
Sous sa coiffure virginal,
C'était un ange de douceur,
Et d'une bonté sans égale,
Les enfants l'appelaient : « Ma Sœur ! »

Fraîche comme un lis blanc, jeune, discrète et belle,
Elle savait briller sans velours ni dentelle;
Car sa robe était grise et d'un drap fort épais ;
Mais, servante du Christ, elle suivait en paix
Son chemin en priant, ne cherchait sur la terre
Qu'à soulager des maux. Et Sœur hospitalière,
On avait admiré son zèle constamment.
A l'école, plus tard, elle eut l'enseignement.
La tâche fut pour elle une des plus faciles.
Tous les enfants l'aimaient et se montraient dociles.
Sans nulle ambition, pleine d'humilité,
Elle les instruisait avec amérité.
Mettant dans l'avenir toute son espérance,
Elle disait : « Au Ciel, j'aurai ma récompense. »
Ah ! respectons la foi, c'est elle à tous moments
Qui mène les grands coeurs à de grands dévouements.
Ici-bas, sans la foi, l'humaine espèce rampe ;
C'est un drapeau qui flotte et qui n'a pas de hampe.
Les liens les plus chers sont soumis à la foi ;
Sans elle, on vit sans but et l'on fronde la loi.

L'horizon paraît noir ; nulle étoile n'y brille ;
On ne croit plus à rien, pas même à la famille.

Mais, sans nous arrêter à toutes les erreurs
Que le manque de foi fait germer dans nos coeurs,
Voyons la Sœur guider, au fond de la campagne,
Tout un essaim d'enfants que la joie accompagne.
Ces enfants, s'ils sont gais, c'est qu'ils sont bien portants,
Et qu'ils n'ont encor vu que neuf ou dix printemps.
Ce sont de frais minois, de toutes jeunes filles,
Aimant les papillons, les fleurs et les charmilles,
Et mille autres plaisirs que procure l'été,
Quand le jeudi leur donne un peu de liberté.
Chacune a son panier qu'on a garni de vivres ;
La Sœur a son rosaire et porte quelques livres.
Pour marcher plus à l'aise, on a rompu le pas,
Et lorsque l'heure invite à songer au repas,
Sur l'herbe, l'on s'assied et l'on fait la dinette.
L'appétit les dispense et de nappe et d'assiette ;
Car c'est l'âge où l'on sait s'accommoder d'un rien,
Où l'on dit : « Marions le tien avec le mien ;
J'ai du pain et du beurre ; et toi, des noix, des pommes ;
Partageons... » Oh ! ce mot n'est pas celui des hommes !
En ce cas mieux vaudrait rester toujours enfant
Que de grandir un jour sans avoir le cœur grand ;
Car la fraternité, c'est la reine du monde !
Elle groupe les fruits, rend la terre féconde
Et réunit les fleurs au niveau de nos mains.
C'est elle dans ses bras qui tient tous les humains !... »

Après le gai festin, fut-on heureux ? — Sans doute. —
On épousa les jeux, puis on se mit en route,
Un peu las sur l'instant, mais non pas des plaisirs
Pour lesquels les enfants n'ont pas trop de loisirs.
Le départ commandait à la troupe folâtre
D'oublier tous les jeux dont elle est idolâtre.
« Marchez, leur dit la Sœur ; enfants, ne courez plus ;
Car tous les agréments que vous avez voulus,
Je vous les ai donnés ; il faut que l'on revienne.
Du plaisir, si l'on veut que l'esprit se souvienne,
Par raison, il convient de n'en pas abuser.... »
On fut obéissant, et comme on put jaser,
Le chemin parut court le reste du voyage...
Déjà l'on revoyait le clocher du village,
Des premières maisons, on comptait les murs blancs,
Quand la troupe arrêta soudain ses pas tremblants.
Devant elle accourrait une bête farouche,
A la gueule écumante, à l'œil méchant et louche.
C'était un chien errant qu'on venait de blesser ;
Un homme le chassait. Pour le laisser passer,
L'un, l'autre, on se rangea ; mais de sa dent terrible,
Cet animal sanglant, cet animal horrible,
Furieux, menaçait tout le monde à la fois.
La bonne Sœur crut voir un loup venant du bois,
Et sa décision ne se fit pas attendre ;
Ne songeant qu'au troupeau qu'elle aime et veut défendre,
Comme un zélé pasteur qui défendrait le sien,
Seule, elle osa braver la fureur de ce chien.

De cet acte, on fera mention dans l'histoire ;
Car jamais dévoûment ne fut plus méritoire ;
Mais il m'en coûte ici de vous le retracer :
L'animal, bien avant qu'on pût le terrasser,
Se jeta sur la Sœur, sur l'ange tutélaire,
Et lui mordit deux fois la main avec colère...
Pauvre Sœur ! son martyre, hélas ! fut bien affreux !
Elle s'évanouit... Plus tard, rouvrant les yeux,
Elle aperçut le chien qu'une balle mortelle
Avait à quelques pas mis à terre auprès d'elle :
« Pourquoi l'avoit tué ? — Vous demandez, ma Sœur,
Pourquoi je l'ai frappé, répondit le chasseur :
Je n'ose vous le dire... Ah ! vous êtes souffrante !...
— Mes enfants... Où sont-ils ? — Tous là ! — Je suis contente !...
Plus de péril pour eux, mon cœur est soulagé...
Mais ce chien !... Qu'avait-il ?... — Il était enragé... »

Cet aveu, pour tout autre, aurait été peut-être fort cruel; mais la Sœur : « Dieu fut toujours mon maître. Qu'il dispose de moi, s'il lui plaît, aujourd'hui; Tous nos jours sont comptés et ma vie est à lui... »

Sur un lit, en rentrant, on plaça la malade, Ce fut une autre Sœur, sa digne camarade, Qui lui donna des soins, quand elle reposa. La plaie était profonde, on la cautérisa. Pauvre femme!... Un long mois, sans proférer de plainte, Elle souffrit... Et puis mourut comme une sainte! Les enfants assistaient, en pleurs, à son chevet; Elle, en leur souriant, à leur bonheur rêvait. Ce fut pour eux qu'elle eut la dernière parole, Et son dernier regard se tourna vers l'école... Deux jours après, on mit ce vers sur son tombeau : « Morte pour protéger les enfants du hameau. »

Elle avait le visage pâle, Ses yeux reflétaient la candeur; Ses dents brillaient comme l'opale Et rien n'égalait leur blancheur. Sous sa coiffure virginal, C'était un ange de douceur, Et d'une bonté sans égale, Les enfants l'appelaient : « Ma Sœur!... »

J. POISLE-DESGRANGES.

Quelques enseignes.

M. Blavignac, de Genève, architecte et archéologue distingué, que notre modeste feuille a eu l'honneur de compter au nombre de ses collaborateurs pendant plusieurs années, a publié chez MM. Grosset et Trembley une histoire des enseignes excessivement curieuse, à laquelle nous nous permettons de faire quelques emprunts.

Toute enseigne, depuis celle de l'hôtel de premier ordre jusqu'à celle de l'estaminet le plus infime, est le reflet d'une pensée. Aussi l'étude de cet objet est-elle une source de renseignements les plus divers.

Aux siècles passés, les bons mots étaient de mode dans les enseignes. Il y aurait un volume à faire sur les inscriptions drôlatiques. Nous nous contenterons, avec notre auteur, d'en enregistrer quelques-unes.

Le *Lion d'Or* donnait généralement lieu au cabaretier de Mont, village de la Côte, qui se vantait d'avoir trouvé une véritable merveille avec son enseigne : *Au cœur de la Côte*, un de ses concurrents de Tartegnins répondit en plaçant au-dessus de sa porte le superlatif suivant : *Au rognon de la Côte*.

En 1869, dit M. Blavignac, il s'est passé à Einsiedeln, dans le canton de Schwytz, le fait que voici. Un cabaret de cette localité portait l'enseigne : *A la Mère de Dieu*. Or, comme le tenancier cumule l'état de boucher, les habitants avaient pris la singulière habitude de l'appeler : *le boucher de la Mère de Dieu*, de quoi les magistrats s'offusquant, ont donné l'ordre de faire fermer l'établissement.

Depuis la fameuse comète de 1811, bien des

hôtelgeries ont pris cet astre pour enseigne, et Blavignac a copié ces vers au-dessous de l'une d'elles :

Ceuss' qui dize que le vin fait du mal
Cet encor de fier-z-animal!

Un hôtelier ayant pris pour enseigne : *A la bonne grive*, un rival qui vint se placer près de lui, fit écrire au-dessus de son oiseau :

A la bonne grive,
L'autre n'est qu'un merle

Au temps perdu était représenté par un nègre qui se savonne; *Aux contents* a été pris par un tavernier qui ne voulait pas dire trop crûment à ses clients qu'il ne vendait point à crédit.

Blavignac a consacré un chapitre spécial aux cafés et aux restaurants; il nous apprend que Genève vit apparaître le premier vendeur de café à la fin du XVII^e siècle, et qu'en suite d'une décision du Conseil, en 1701, quatre cafés furent ouverts à la Cité, à Saint-Gervais, à Bel-Air et au Molard.

Voici encore quelques curieuses inscriptions puisées à d'autres sources :

Un cordonnier avait pour enseigne un tableau représentant un passant étendant la main droite sur une paire de chaussures neuves, tandis que sa main gauche essayait de s'emparer d'une oie grasse qui fuyait sous la table. Au-dessous, on lisait : *Si tu prends les souliers, laisse au moins là mon oie* (la monnoie).

Un marchand de vin facétieux établi vis-à-vis du cimetière du *Père-Lachaise*, à Paris, avait mis sur son enseigne : *Ici on est mieux qu'en face*. La police fit effacer cette inscription.

Un tailleur, qui prétendait être un des plus habiles de son métier, avait fait peindre au-dessus de sa porte une paire de ciseaux armés de deux ailes déployées, et fait écrire au bas : *Aux ciseaux volants*. « Voilà, dit un plaisant, ce que l'on peut appeler une enseigne parlante. »

L'enseigne d'un savetier représentait un lion furieux s'acharnant sur une botte qu'il voulait mettre en pièces. Au-dessous resplendissait cette fière légende : *Tu la déchireras, mais tu ne la découdras pas!!!*

Citons pour terminer cette idée originale, mais peu républicaine, d'un marchand de tabac qui avait inscrit sur sa devanture ces trois mots :

Liberté. — Egalité. — Fraternité.

Une énorme blague à tabac était peinte au-dessous de chacun de ces mots, et l'enseigne portait pour légende : *Aux trois blagues*.

Le Congrès scolaire qui vient d'avoir lieu à Lausanne a présenté un caractère exceptionnel de sérieux et de cordialité; il a été remarquable par la richesse et l'ordre de ses discussions. Des magistrats, des hommes qui ont un nom dans la science ou dans l'enseignement y ont pris part de concert avec les instituteurs primaires. Les sentiments les plus élevés ont été exprimés dans les banquets; rarement on a vu une tribune occupée par des orateurs aussi nombreux et aussi distingués. Le Congrès